

CACHEZ CE PRÉDICAT QUE JE NE SAURAI VOIR...¹

La notion de **prédicat**, qui désigne la fonction du groupe verbal (GV) dans une phrase, est rarement exposée dans les manuels et cahiers d'exercices de français du primaire et peu utilisée en classe. Pourquoi? Le mot prédicat serait trop difficile pour les élèves. Voyons donc! Que dire des termes *épithète* et *circonstanciel* qu'on rencontre encore souvent? En quoi sont-ils plus faciles à comprendre et à apprendre pour les jeunes élèves?

Si la notion est peu employée, c'est qu'elle est nouvelle en grammaire scolaire. Pourtant, elle est essentielle pour permettre aux élèves de comprendre l'organisation d'une phrase définie comme une unité syntaxique, plutôt que par un critère de sens ou de ponctuation. Aussi, pour éviter la confusion avec les autres définitions de la phrase, pour parler de la phrase comme une unité syntaxique autonome, on parlera de *phrase P*. Une phrase P n'est pas un assemblage de mots, c'est une construction faite de groupes qui sont en relation les uns avec les autres.

La phrase P a deux constituants obligatoires

La phrase P est constituée de deux groupes obligatoires, appelés aussi constituants de la phrase. Ces deux groupes sont le GN (ou toute structure qui peut être remplacée par un GN, dont un pronom) et le GV. Ils sont interdépendants sur le plan syntaxique, autrement dit chacun dépend de l'autre et aucun ne peut exister sans l'autre.

Qu'est-ce qu'une fonction syntaxique?

Dans une phrase, chaque groupe a une fonction syntaxique, c'est dire qu'il joue un rôle et qu'il est en relation avec les autres groupes. Si le GN *L'enfant de ma*

voisine dans la phrase *L'enfant de ma voisine joue très bien de la clarinette*, a la fonction de **sujet** (pas sujet du verbe, puisqu'il s'agit d'une fonction phrastique), le GV *joue très bien de la clarinette*, lui, a la fonction de **prédicat**². Et cette fonction n'est pas plus difficile à comprendre que celle d'attribut du sujet ou de complément du nom.

Depuis des lustres, on enseigne au primaire la fonction d'attribut du sujet ou de complément du nom, mais lorsque vient le temps de nommer la fonction du verbe (ou plutôt du GV), les élèves n'ont pas de mot pour la nommer. Trou noir! Comment peuvent-ils comprendre qu'il n'y ait pas de terme pour désigner la fonction syntaxique d'un des deux constituants obligatoires de la phrase?

Permettre la compréhension du fonctionnement de la langue

Il est donc essentiel de nommer la fonction du GV pour des raisons de rigueur certes, mais aussi, et surtout, pour permettre aux élèves de comprendre que dans une P, chaque constituant est un groupe (GN, GV, etc.) qui a une fonction. Comme une fonction syntaxique désigne une relation, il faut nommer les **deux termes de la relation**, d'où les étiquettes de complément **du** verbe, de complément **du** nom, complément **de** phrase, d'attribut **du** sujet, etc. Dans ces cas, le déterminant contracté *du* marque



la dépendance syntaxique d'une unité par rapport à une autre. Ce n'est pas le cas du sujet ni du prédicat qui sont interdépendants et ne dépendent de rien.

Nommer correctement les fonctions syntaxiques prend quelques secondes de plus, certes, mais les élèves comprendront mieux le sens de la notion de fonction syntaxique et maîtriseront mieux la construction de phrases. N'est-ce pas pour cela aussi qu'on fait de la grammaire?

Notes

1. Le titre fait référence à la célèbre phrase dans le *Tartuffe* de Molière.
2. Prédicat, vient du verbe latin *prædicare* : ce qu'on affirme à propos de quelque chose; pensons au prédicateur et à son prêche.

Référence

- Chartrand, S.-G., et Simard, C. (2000). *Grammaire de base*. Saint-Laurent : ERPI.



Légende :

Sujet

Prédicat

GN

GV

Mes élèves de cinquième année aiment faire de la grammaire.

Pronom

GV

Ils

aiment faire de la grammaire.